

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2019

## Présents :

Mme Bayère, adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation et Mme Marchienne, responsable du service enfance éducation  
M. Pujals, Maire d'Epinais sous Sénart

Enseignants : Mmes Canovas (directrice), Cujard, De Carvalho, Lefils, Roiffé, Rigaud, Reparok, Blazeix, Cayré, et MM. Caudière, Thomas, Dominguez et Faure.

Parents d'élèves élus : M<sup>mes</sup> Rodriguez, Terki, Fischer, Atzori-Dumur, Berger, Boudet, Sebag, Mesika, Bensid-Ahmed et M. Rodriguez

Excusés : M. Le Gal, Inspecteur de l'Education Nationale

## VIE SCOLAIRE

### 1. Structure de l'école et Règlement intérieur

**L'école compte 12 classes, pour 196 élèves.**

**Cette année, l'école bénéficie de la mesure des CP et CE1 dédoublés en REP.**

3 Classes de CP : Mme Rigaud (14 élèves) Mme Blazeix (12 élèves) et M. Caudière (13 élèves)

3 Classes de CE1 : Mme Lefils (14 élèves), Mme Reparok (14 élèves) et Mme Cayré (14 élèves)

2 Classes de CE2 : M. Faure (17 élèves) et Mme Gauguin avec M. Dominguez (19 élèves)

3 Classes de CM1/CM2 : Mme Roiffé (22 élèves), Mme De Carvalho (23 élèves), et Cujard (mi-temps) avec Mme Roussel (22)

1 ULIS : M. Thomas (12 élèves, qui sont soit en regroupement, soit dans des classes de rattachement pour certaines matières).

L'équipe enseignante est complétée par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), qui accompagnent au quotidien des élèves présentant des difficultés. Cette année, elles sont 2 dans l'Ulis, et 5 dans les autres classes.

Deux enseignantes du RASED, et un psychologue scolaire interviennent également dans l'école.

Le règlement intérieur de l'école, modifié conformément à la circulaire 2014-088 du 9 juillet 2014, a été voté à l'unanimité et sera collé dans les cahiers de liaison des élèves. La charte de la laïcité sera ajoutée au règlement.

Chacun, parent et élève, devra en prendre connaissance et le signer. Il sera également affiché à l'entrée de l'école.

## **Sécurité**

Un exercice du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été fait concernant le volet Intrusion le 11 octobre 2019. Les élèves ont été prévenus de l'exercice et avaient pour consignes de se cacher (pour ne pas être visibles du couloir) et de garder le silence. L'exercice a duré une dizaine de minutes et permet avant tout à l'ensemble de la communauté éducative et aux élèves d'acquiescer des réflexes en cas d'intrusion.

L'exercice s'est déroulé de manière satisfaisante car l'ensemble de l'équipe enseignante était prévenue de celui-ci. Mme Canovas réitère auprès des services de la municipalité la demande d'un système d'alerte efficace (couplé avec une sonnerie automatique) car si l'exercice était inopiné, l'alerte serait inopérante.

Un second exercice de PPMS, ayant pour thème le confinement, sera réalisé dans l'année.

Par ailleurs, trois exercices incendie sont obligatoires. Le premier a eu lieu au mois de septembre.

### 2. Projet d'école, Projets, Sorties, Accompagnement éducatif

La rédaction du projet d'école, est en cours de finalisation.

L'écriture de ce projet d'école se réalise en fonction d'indicateurs propres à l'école mais aussi des résultats aux évaluations de CP et CE1 et CM2 (en lecture compréhension).

Le numérique est travaillé à travers l'ensemble du projet.

Pour rappel, l'école possède un site à l'adresse suivante : <http://www.ec-croix-rochopt-epinay.ac-versailles.fr>

**Cette année, une nouvelle version du projet d'école est mise à la disposition des écoles. Il comprend 4 pôles :**

- **Ambition pour tous et excellence** : Afin de permettre aux élèves l'acquisition des compétences du socle, l'école poursuit le travail en lecture (fluence/ compréhension) et en mathématiques (calculer / résolution de problèmes), mais aussi le travail important de liaison entre la maternelle et l'élémentaire et la liaison CM2/6<sup>ème</sup> pour fluidifier et améliorer la cohérence des parcours des élèves. Le travail sur l'oral sera approfondi.  
Toutes les classes se rendront à la bibliothèque de la Ville, 2 à 3 fois dans l'année.  
Rencontre avec un auteur : Les élèves des 3 classes de CM1/CM2 rencontreront Marie Hélène DELVAL, auteure de littérature de jeunesse, le 3 décembre à la bibliothèque. En amont de cette rencontre, les élèves de ces classes ont étudié un livre de cette auteure.  
Fête de la science : Trois classes (CP, CE1 et CE2) se sont rendues à des ateliers, lors de la fête de la science au mois d'octobre.
- **Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents** : travail sur le climat scolaire et notamment sur les temps de

récréation ; mais aussi travail avec les parents et la communication (site, rencontres...). Les projets et actions menés tout au long de l'année contribuent aussi au renforcement de cet axe.

- **Culture et citoyenneté responsable** : Ouverture culturelle pour les élèves, travail de la citoyenneté autour du projet avec le SIVOM et la Musique de la Police Nationale.  
Cette année, la chorale aura pour thème le développement durable. En partenariat avec le SIVOM, l'école organisera un éco-concert en fin d'année et les élèves travailleront le sujet du développement durable, des déchets et énergies renouvelables dans leur classe tout au long de l'année.

Un projet avec la Musique de la Police Nationale concerne cette année, et pour 2 ans, 9 classes de l'école. Il offre plusieurs finalités : la découverte d'une institution française et de son travail, la spécificité de l'orchestre de la police Nationale, et enfin la possibilité de présenter une chorale, sous forme de conte musical, accompagné par cet orchestre. Ce « concert partagé » aura lieu sur la deuxième année.

Cette année (en année 1), les élèves auront une présentation d'instruments de l'orchestre de la police avec démonstration. A la demande de l'école, la mairie a accepté que cette présentation puisse se faire à la MAC, car les préaux ne sont pas chauffés et cette présentation pourra concerner un plus grand nombre d'élèves.

Ils auront aussi la possibilité de se rendre sur le site de Vélizy. Dans cette enceinte, ils assisteront à une répétition de la batterie fanfare, visiteront l'armurerie et les garages avec les véhicules de la Police. Mme Bayère nous informe qu'une subvention exceptionnelle a été ajoutée au vote du budget pour les écoles afin d'aider au financement de ce type de projet.

Idéalement située à proximité de la MAC, les enseignants souhaitent pouvoir en faire bénéficier les élèves de l'école. Les CP et CE1 se rendront au spectacle de Pierre et le Loup et les CE2 iront voir un spectacle au théâtre de Brunoy (le coût de 5€ par élève sera entièrement financé par la coopérative)

- **Equité et inclusion pour tous et chacun** : Poursuite de la prise en compte de la diversité des élèves (pédagogie différenciée en appui sur le numérique notamment), offrir un cadre sécurisant et bienveillant, travail approfondi avec les AVS, les élèves et les familles. Poursuite du travail d'inclusion des élèves d'ULIS, parfois difficile pour des problèmes d'emploi du temps. L'an prochain certains élèves feront leur rentrée en classe ordinaire et iront en regroupement ULIS lorsque cela sera nécessaire.

Plusieurs actions et projets menés dans l'école s'inscrivent de manière transversale dans ces quatre pôles (apprentissage, climat scolaire, citoyenneté et culture et enfin inclusion)

Un voyage virtuel sera proposé aux élèves début avril. Les élèves partiront cette année à Londres.

Durant cette journée, les élèves voyageront « virtuellement » dans un pays anglophone et réinvestiront leurs connaissances.

Ils participeront à des ateliers en lien avec la culture anglaise. Les échanges se feront en anglais.

Des élèves de 3ème du collège La Vallée seront présents pour aider à encadrer des ateliers. Un menu spécial sera demandé à la mairie pour cette journée. Pour rappel, l'an dernier, la municipalité a offert le repas à tous les élèves de l'école, mais aussi aux enseignants et aux parents et collégiens ayant aidé pour cette journée.

USEP : Toutes les classes sont affiliées à l'USEP. Cette affiliation permet aux élèves de participer à une rencontre organisée par cette association sur le temps scolaire avec sa classe. Mais aussi la possibilité, s'il le souhaite de participer à 2 rencontres hors temps scolaire (le mercredi). Ces rencontres seront proposées en fonction des niveaux. Des informations sont transmises via les cahiers de liaison.

Une cotisation de 7€ pour l'année est demandée, elle couvre la licence, l'assurance et une partie des frais de transports.

Trois sorties hors temps scolaire ont déjà eu lieu (sur les 10 proposées au total), les mercredis 2 et 9 octobre, et le 6 novembre.

Les sorties sur le temps scolaire seront les suivantes :

CP : AcroCirque en février ou mars

CE1 : Semaine Olympique en février

CE2 : Handballons-nous en juin

CM1/CM2 : English Adventures en mars

Le raid solidaire : Organisé dans le cadre de la journée Nationale du sport, l'école a dû le reporter, en raison de la météo. Initialement prévu le 17 octobre après-midi, il est décalé au jeudi 14 novembre.

Rencontres sportives : Jeux d'opposition (21/11 ou 5/03 selon les classes) : 6 classes cycle 2 et ULIS

Acrosport (5/03) : 3 classes CM1/CM2

Rencontre de hand ball (mai) : 1 classe CM1/CM2

Rencontres d'athlétisme (juin) : toutes les classes de cycle 2

Rencontre de Rugby (juin) : 3 classes CM1/CM2 (dans le cadre de la liaison CM2/6ème)

Liaison CM2- 6<sup>ème</sup> : (Réseau d'Education prioritaire)

Plusieurs actions sont menées dans le cadre de la liaison CM2/6ème, afin de permettre une transition plus sereine, et une cohérence des apprentissages entre ces deux niveaux.

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège le 15 octobre.  
 Les CM2 se verront proposer l'exposition Moi, jeune citoyen au mois de février  
 Les rencontres scientifiques se dérouleront au mois de mars.  
 Enfin, le défi lecture (CM2), aura lieu au mois de juin  
 La visite du collège se fera en même temps que le défi lecture, les élèves de CM2 déjeuneront au collège ce jour-là.  
 Les élèves d'UPE2A du collège (élèves primo-arrivants) viendront lire des histoires aux élèves de CP, et en ULIS.

Projet « e-twinning », jumelage électronique, pour les élèves des 3 classes de CM1/CM2, qui grâce à une plate-forme de l'Education Nationale, sont en relation et échangent avec des classes d'une vingtaine de pays à travers le monde. L'objectif est de découvrir d'autres cultures et de constituer un livre de recettes commun dans lequel chaque classe proposera des recettes de son pays.

La présentation de ce projet aux parents des classes concernées se fera lors d'une soirée « grands reporters » le mardi 17 décembre.

Un « mini-séjour » est proposé aux classes de CM1/CM2 pour le mois d'avril 2020. Les élèves se rendront au poney club de Formanoir, dans l'Yonne. Le coût initial du séjour est de 200€. Les enseignants déduiront de ce coût, les bénéfices de la bourse aux livres, les bénéfices de la soirée déguisée, et de la vente de calendriers. La subvention de la municipalité pour les classes de découverte dont nous ne connaissons pas le montant à ce jour, permettra également de réduire ce coût.

Le projet potager sera reconduit cette année avec les élèves de CP et de l'ULIS.

**L'accompagnement éducatif** est reconduit cette année.

2 ateliers sont proposés :

- Création d'une Web radio (proposé aux CM1/CM2), les jeudis de 16h30 à 18h
- Découverte de la robotique et programmation (proposé aux CM1/CM2) les mardis de 16h30 à 18h

Les élèves des niveaux concernés ont reçu une information via le cahier de liaison.

#### **4. CP dédoublés, Evaluations Nationales**

Les élèves de CP et de CE1 ont participé à des évaluations nationales lors de la première période. Ces évaluations ont servi d'évaluations diagnostiques, et ont permis aux enseignants d'affiner leur connaissance des profils des élèves de leur classe. Ces évaluations permettent également un renforcement de la liaison Grande Section / CP, et une continuité des apprentissages GS, CP, CE1. Les parents concernés seront conviés à une réunion pour la remise des résultats de leur enfant.

Les enseignants des CP dédoublés suivent un protocole rigoureux concernant l'apprentissage de la lecture et les élèves travaillent par groupes de niveau. Ils sont également évalués de manière très régulière.

Dans le cadre de l'accompagnement de cette réforme, les enseignants des classes dédoublées (CP et CE1) participent à des journées de formation.

Dans les autres niveaux, l'équipe enseignante a décidé de poursuivre cette année les protocoles d'évaluations mis en place les années précédentes. Ces évaluations permettent de dresser un état des lieux des acquisitions et difficultés des élèves. Ce bilan est un outil de travail pour les enseignants, mais aussi un indicateur précieux pour la rédaction du projet d'école.

#### **5. Coopérative scolaire**

Le compte-rendu financier de l'année 2018 2019 présente un solde créditeur d'un montant de 3091€.

<b>Bilan année 2018 2019</b>			
report au 01/09/2018 : <b>3637.81 €</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>-11 677</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>+ 11131</b>
Activités éducatives (travaux manuels, goûters, voyage virtuel, raid solidaire...)	-1699	Subvention mairie projets	+1620
Séjour	-5916	Séjour + 5819	participation famille 4145 subvention mairie 802 Soirée déguisée 508 Vente gâteaux 364
Sorties (+ USEP)	-3168 (-1800 paiement mairie)	Cotisation USEP	+1062 (+1800 paiement mairie)
Charges courantes fonctionnement (frais tenue compte, assurance, papier, encre...)	-894	Produits principaux + 2630	Coop rentrée familles 1229 Bénéfice photos 827 Bénéfice fête 574

**Résultats de l'année : 3 637,81 € (report) - 546,14 € = 3 091,67 €**  
**Situation générale au 01/09/2019 : 3091,67 €**

Le compte rendu financier complet de la coopérative est consultable, sur demande, auprès de la directrice.

Les dons de rentrée de la coopérative s'élèvent cette année à 1472 €. L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement tous les donateurs.

## **PARTENARIAT MAIRIE**

### **6. Travaux**

Cet été la mairie a réalisé 2 nouvelles classes à la place des salles du club couture. Des rideaux ou stores sont encore en attente.

Le ravalement des façades a été réalisé. Des nouveaux tracés ont été réalisés dans la cour. L'équipe enseignante relève toutefois que ceux-ci sont très glissants par temps de pluie.

L'équipe se pose la question du devenir de la salle informatique dont les ordinateurs sont débranchés et où l'électricité a été coupée. Malgré les tablettes, l'utilisation des ordinateurs est essentielle pour les élèves pour d'autres usages.

Comme mentionné dans le paragraphe sécurité, Mme Canovas réitère la demande d'une sonnerie automatique pour les entrées/ sorties des élèves, les récréations, mais aussi les PPMS.

### **7. Budget**

#### **Spectacles de Noël :**

Cette année, la municipalité offre un spectacle de Noël aux élèves à la MAC, le 5 décembre 2019.

#### **Budget sorties et transports :**

Le budget alloué pour les projets est de 1800 €, soit environ 9 € par enfant.

Le budget transport est également de 1800 €, pour l'année. (Soit environ 4 cars)

**Budget fournitures :** La mairie alloue un budget de 35€ par élève pour acheter les fournitures scolaires de l'année, auxquels s'ajoute 125€ par classe et enfin 4,5€, par élève, de petit équipement. Ce budget permet de proposer aux parents une liste de fournitures de rentrée très restreinte.

### **8. Réussite éducative, Coup de Pouce, CLAS**

Du fait du dédoublement des classes de CP et CE1, le Coup de pouce s'adresse désormais aux élèves de Grande Section. Il permet de travailler les mathématiques et le français.

Le CLAS est proposé quant à lui aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2; ce dispositif, est constitué d'un moment de goûter, d'une aide aux devoirs et de la participation à un projet sur le thème de l'art et de la biodiversité.

Le dispositif de réussite éducative, est également proposé aux élèves sur l'ensemble des niveaux.

Les enseignants et intervenants de ces dispositifs participent tout au long de l'année à des concertations afin d'échanger et de cibler ces actions au plus près des besoins des familles et des enfants.

### **9. Charte Informatique**

Pour l'utilisation des tablettes et autres ordinateurs, la mairie donne la possibilité aux enseignants et aux élèves d'utiliser une connexion internet en WIFI à l'école. La charte d'utilisation a été validée ce jour à l'unanimité. L'ensemble des enseignants de l'école s'engage à la signer et faire un bon usage, dans ce cadre réglementaire de l'accès à internet.

### **10. Informations**

L'équipe municipale informe les enseignants et les parents d'élèves sur la possibilité pour les écoles d'utiliser les différents espaces de la MAC. Les enseignants peuvent soumettre des projets à la mairie et après étude, des créneaux peuvent être dégagés pour les écoles.

Un musée numérique et virtuel est également disponible, avec les collections de la plupart des musées nationaux, et une salle comportant des jeux (pour la future ludothèque) sont également disponibles, les écoles feront des demandes pour organiser l'accès à ces nouvelles ressources.

Enfin Spin and Snow, permettant chaque année aux élèves de s'essayer à la luge et au patinage est reconduit et aura lieu sur le parvis de la MAC.

La séance est levée à 20h30

**Laurence Canovas, signé**  
**Secrétaire, Mme Reparok, signé**